

R.E.N.V.A

REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2022

Objet de la délibération :

Délibération 5- APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRES CDM 2022

Madame la Présidente expose :

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L2121-29 du code des collectivités, l'ensemble des tarifs appliqués au sein de l'établissement public local RENVA est soumis à approbation et validation des membres du Conseil d'Administration.

A ce titre il vous est présenté en annexe les grilles tarifaires modifiées et applicables à partir de l'année 2022 au sein de la RENVA.

- Grille tarifaire nouvelle sortie Corbeau des mers

Si vous êtes d'accord, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir déléguer à Monsieur le Directeur de la R.E.N.V.A., le pouvoir de modifier, sur l'avis conforme du Conseil d'Administration, l'ensemble des tarifs applicables à partir de l'année 2022

R.E.N.V.A
REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2022

Présidente de séance : Mme Anne GALLO

Membres autorisés au vote : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mr Patrick ÉVENO (Maire de Baden), Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mme Dominique VANARD (Mairie de Sarzeau), Mr Pascal DA-RUI (Président du CN Baden), Mr Rémi VIDOR*(Président de La Mouette Sinagote – Vice-Président RENVA), Mr Philippe LOBERT (Président CN Arradon)

Soit : 10 Membres

**Double voix (cf statuts)*

Membres invités : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr Alain BRUDER (Président du GAZELEC Voile), Mr Christophe HENRIET (représentant élu du CSE)

Membres présents autorisés au vote : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mr Patrick ÉVENO (Maire de Baden), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mr Pascal DA-RUI (Président du CN Baden), Mr Rémi VIDOR*(Président de La Mouette Sinagote – Vice-Président RENVA), Mr Philippe LOBERT (Président CN Arradon)

Soit : 8 Membres

**Double voix (cf statuts)*

Total des voix : 10

Membres avec pouvoirs : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon),

Membres excusés : Mme Dominique VANARD (Mairie de Sarzeau), Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné-donne pouvoir à L. BOICHOT), Mr Christophe HENRIET (représentant élu du CSE)

Membres invités : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr Alain BRUDER (Président du GAZELEC Voile),

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

Reçu en préfecture le 24/03/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20220324-220317_DEL05-DE

R.E.N.V.A

REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2022

Le quorum constaté, le Conseil d'Administration délibère et,

- délègue à Monsieur le Directeur de la R.E.N.V.A, le pouvoir de modifier, sur l'avis conforme du Conseil d'Administration, l'ensemble des tarifs applicables à partir de l'année 2022.

Résultat des votes

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

La Présidente de la R.E.N.V.A



Mme Anne GALLO



GRILLE TARIFAIRES 2022 CDM *

* applicable le 01/01/2022

CORBEAU DES MERS	tarif unitaire TTC
privatisation journée (hors SDG)	780,00 €
privatisation 1/2 journée (hors SDG)	450,00 €
sortie journée adulte	70,00 €
sortie journée enfant*	45,00 €
sortie journée famille**	200,00 €
sortie 1/2 journée adulte	45,00 €
sortie 1/2 journée enfants*	30,00 €
sortie 1/2 journée famille**	125,00 €
sortie apéro Corbeau (tarif unique)	50,00 €
aller Corbeau-retour vélo (adulte et enfant)	12,00 €
aller Corbeau-retour vélo famille **	40,00 €

* moins de 14 ans

**2 adultes + 2 enfants de moins de 14 ans

SDG : Semaine Du Golfe

Envoyé en préfecture le 24/03/2022

Reçu en préfecture le 24/03/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20220324-220317_DEL05-DE